

SIEGE SOCIAL
Z.A. de Bagnères
15130 Sansac de Marmiesse
04 71 48 25 16

BOUTIQUE AURILLAC
10 Av. Jean Baptiste Veyre
15000 Aurillac
04 71 48 58 44

BOUTIQUE AUBIERE
Rue de la Chapelle
63120 Aubière
04 73 19 47 69

VIGNOBLE & BOUTIQUE
2 route d'Issouren
63220 Jeyres-Monton
04 73 69 92 97

DES PRAT DEPUIS 1885
SAINT-VERNY

contact@despratsaintverny.vin • www.despratsaintverny.fr



Facture

Expéditeur (ci-dessus)

Adresse de livraison :

LE LOT A LA BOUCHE
5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 SAINT-CERE

Destinataire :

LE LOT A LA BOUCHE
BERTRAND SAS
5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 SAINT-CERE

N° Facture	Date facture	No client	Représentant	Tournée
25000780	16/10/2025	157672	LHEUREUX MARIE PIERRE	028

Attestation de qualité et d'origine :

Page 1

Cde N°25001966

Date d'expédition : 16/10/2025

Votre réf. :

N° Art	Qualité / Nature des produits	Mill	Qté	Vol. U	Vol	%Vol	Alc. Pur	P.U. Brut hors droit	Rem	P.U. Net hors droit	TVA	Montant HT droit compris
8172	COTES D'AUVERGNE AOP TERRE ET LAVE RGE	2023	6	0,75 L	4.5	13.5	0.61	5.300	5.0	5.035	1	30.21
171	POMME CHATAIGNE (ABV) VERGERS DE MON PERE		2	0,75 L	1.5	16	0.24	9.750		9.750	1	22.59
8115	PAYS D'OC IGP FONTARECHE LES MIJANELLES VIOGNIER BLC	2024	6	0,75 L	4.5			4.950		4.950	1	29.70

* en Litres AP pour taxe alcool/volume effectif pour Vignette

Redevance	Quantité*	Prix U.	Montant
L387 Vins Tranquilles	9.00	0.04	0.37
L402 Conso Pdt Inter VDL	1.50	2.06	3.09
BASE ACQUIT : 79.04	TOTAL		3.46

TVA	Taux	Montant HT	Montant TVA	MONTANT TTC (13)	
1 March	20 %	82.50	16.50		99.00
Total		82.50	16.50		
				Consigne	0.00
				Déconsigne	0.00
				Net à payer	99.00

Mode Règlement Montant Date
R. TRAITE QUIZAINE 99.00 30/11/2025



A JOINDRE AU REGLEMENT

Client : 157672
Date : 16/10/2025
Numéro : 25000780
Montant : 99.00 €

Nos Coordonnées bancaires

CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE

FR76 1680 6048 2121 6942 7308 016

BIC AGRIFRPP868

Les pénalités dues en cas de retard de paiement résulteront de l'application de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros (Art L441-6, I-12 du Code de Commerce). Il est expressément stipulé que le transfert de propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. L624-16 du Code de Commerce). Règlement net sans escompte. En cas de litige, les tribunaux d'Aurillac sont les seuls compétents.

CGV : Voir sur notre site www.despratsaintverny.fr

Lieu AURILLAC
Nom du Signataire
Pierre DESPRAT